
LONDRES – Actualités des groupes de travail du GAC
Dimanche 22 juin 2014 – 09h00 à 10h00
ICANN – Londres, Angleterre

TRACY HACKSHAW: Bonjour, on demande aux participants de bien vouloir prendre place. Nous allons bientôt commencer notre session.

Bonjour à tous, nous allons passer à l'ordre du jour. Notre premier point de l'ordre du jour c'est les rapports des groupes de travail. Nous avons d'abord le groupe qui se penche sur les méthodes de groupes de travail.

PERU: Je voudrai dire quelque chose en espagnol. Pour être transparent, je vais attendre à ce que tout le monde mette les écouteurs pour qu'on puisse me comprendre. Donc, je disais que pour être transparent, j'aimerais dire que le Pérou a nommé madame Olga Cavalli en tant que vice-présidente et le Paraguay et le Pérou ont nommé Thomas Schneider en tant que président. Voilà ce que je voulais vous dire. Merci.

TRACY HACKSHAW: Merci le Pérou. L'Espagne pour le rapport du groupe de travail qui travaille sur les méthodes des groupes de travail.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

SPAIN:

Merci. Nous avons pris un petit peu de retard. Je vais être très bref parce que nous allons reparler de cela mardi par rapport à ce que ce groupe de travail a fait. Je vais donc juste vous donner un petit peu un aperçu de ce qu'on a fait. Tout d'abord, j'aimerais remercier le secrétariat pour l'aide que nous avons pu avoir de sa part. En ce qui concerne l'objectif le plus important du groupe de travail, cet objectif principal c'était de demander d'arriver à un plan de mise en œuvre, sur quoi nous avons travaillé pendant les derniers mois.

Ce plan est constitué par des mesures pratiques par rapport auxquelles nous nous sommes mis d'accord dans les réunions précédentes. Voilà le premier objectif en ce qui concerne les différentes questions concernant la publicité des réunions ou le nombre des vices présidents. Il nous faut encore parler de ces questions. J'espère que nous allons pouvoir arriver à un consensus pendant la réunion qui est prévue jeudi. Voilà les principaux objectifs prévus pour le groupe de travail. Voilà ce que je vais vous dire aujourd'hui et maintenant, je vais passer le micro autres collègues. Merci beaucoup.

TRACY HACKSHAW:

Merci l'Espagne. Je pense que nous pouvons passer maintenant au Liban, le groupe de travail sur la participation des OIG.

LEBANON:

Bonjour, merci à tous ceux qui ont contribué à ce travail. On a eu un grand soutien de tous, notamment du secrétariat. Je sais que tout le monde a été très occupé ces derniers temps. Le CIG a été dans une

position difficile et nous sommes très reconnaissants de leur soutien. Je vais être très bref. Je ne vais entrer dans les détails. Je faisais distribuer un document ce matin. Tout est dans ce document. Je vais vous donner un aperçu général pour pouvoir finir en quelques minutes. Nous avons identifié des jalons, des étapes principales pour pouvoir avancer. Il y a un contexte en ce qui concerne les références, c'est-à-dire les recommandations de l'ATRT2.

Nous parlons aussi des rôles du GAC et de GIC de l'ICANN, quels sont les stratégies de participation de l'ICANN? Les accords de coordinations entre le GAC et le GIC de l'ICANN. Qu'est ce qui ce passe? Quels sont les objectifs?

Diapo suivante. Nous avons eu des discussions avec les membres du GAC au sein du groupe de travail. Puis nous avons eu des discussions avec docteur Kamel du groupe GIC de l'ICANN. Nous sommes arrivés à un accord par rapport au TOR à Singapour. Nous avons travaillé sur un plan de travail. Nous avons eu une téléconférence. Nous avons donc revue tout le matériel dont nous disposons et pendant cette téléconférence, nous nous sommes mis d'accord pour produire un ensemble de questions que nous avons préparé grâce à Suzanne notamment. Ces questions ont été révisées par le groupe de travail et ont été envoyé au GAC pour obtenir les commentaires des membres du GAC.

Une fois que nous avons finalisé ces questions, ils ont été envoyés à monsieur Kamel pour essayer d'obtenir des réponses à ces questions. Ces questions se trouvent dans l'ensemble de documents qu'on vous a distribués. J'ai eu une discussion avec monsieur Kamel, 45 minutes à

Genève, le mois dernier. Il m'a précisé les différentes positions et où nous en sommes par rapport à certaines questions. Le groupe de travail par la suite est le groupe GIC de l'ICANN et notamment les dirigeants de ce groupe vont se réunir au lobby à 10 heures, à côté du bar. Nous espérons arriver à un accord par rapport aux étapes suivantes et ce sera à nous d'en faire le suivi. Je ne vais pas rentrer dans les détails de ce document. Si vous avez des questions, vous n'avez qu'à les poser. Merci à tous.

TRACY HACKSHAW:

Merci le Liban. Nous pouvons passer au groupe suivant. C'est l'Australie par rapport aux nouveaux gTLD.

AUSTRALIA:

Merci Tracy. Bonjour à tous, je vais essayer d'être très bref. Hier matin, j'ai parlé un petit peu de ce que fait le groupe de travail sur les nouveaux gTLD et maintenant, nous essayons d'envisager les prochaines séries des nouveaux gTLD à partir des expériences ou des apprentissages tirées de cette première série. Nous avons identifié des domaines par rapport auxquels on pourrait travailler avec la communauté pour améliorer le cadre des politiques pour les séries avenir.

Nous avons donc identifié certains domaines liés aux noms géographiques, au soutien aux candidats dans les économies en développement et les candidatures également communes. Voilà les trois domaines sur lesquels nous nous focalisons au sein du groupe de

travail. Les différents responsables ont parlé de différents sujets. Olga Cavalli s'est penchée sur les extensions géographiques, pour le soutien aux candidats des économies en développement. C'est Tracy qui s'en occupe et pour les candidatures communautaires, c'est le Royaume Uni et la Suisse qui s'en occupent.

Les responsables de ces groupes ont été identifiés en fonction des pays qui ont un intérêt particulier à ces domaines. Il y a plusieurs membres qui travaillent dans des sous-groupes qui se sont constitués par rapport à ces différents domaines et cela dans le cadre de notre groupe de travail.

En ce qui concerne les progrès obtenus à partir de la réunion de Singapour, on a beaucoup avancé sur la question des extensions des noms géographiques. Il y a d'autres deux sous thèmes sur lesquels nous avons beaucoup avancé. Nous encourageons les membres du GAC qui sont intéressés à participer à ces discussions à rejoindre le groupe de travail. Nous avons pu constater aussi qu'il fallait travailler sur la coordination avec les différents membres de la communauté. Ce que je vais faire ici à Londres, c'est participer à une session avec le groupe de candidats au nouveaux gTLD et aux bureaux d'enregistrement. Pardon, pour le groupe des parties prenantes des registres.

Cette réunion aura lieu à 4h. Cela se superpose avec la réunion de GAC et je sais que tout le monde ne pourra participer, mais je vais y participer. Je vous tiendrai au courant des résultats. On va donc communiquer à la communauté le résultat de notre travail et les efforts que nous sommes en train de mettre en place.

En ce qui concerne les activités ici à Londres, mercredi matin avant cette réunion dont je viens de vous parler du groupe de parties prenantes des registres. Le GAC a programmé une discussion avec la communauté sur les noms géographiques pour commencer à réunir des commentaires, de feedback de la communauté par rapport à cette question.

Cela se superpose avec d'autres réunions, mais j'espère que les gens de la communauté seront intéressés à participer notamment à la lumière des décisions du conseil d'administration les plus récentes. Je vais donner maintenant la parole à Olga pour qu'elle nous parle de la séance qui aura lieu mercredi. Les membres du GAC qui sont ici pourront contribuer au travail de ces réunions avec leurs commentaires pour voir la méthodologie que l'on va appliquer dans cette réunion.

OLGA CAVALLI:

Merci Peter. Une présentation très brève que j'ai préparée. Tout d'abord, je tiens à remercier l'Angleterre pour cette réunion. Il est toujours merveilleux d'être dans ce pays, dans cette ville aussi belle. Je tiens à remercier aussi tous les membres du groupe de travail qui nous ont fait parvenir leurs commentaires ou des informations pour pouvoir préparer cette présentation.

Ma présentation est très courte. Il s'agit d'un résumé de ce que nous allons présenter mercredi matin à 9h comme Peter l'a dit. Certains d'entre vous ne pourront pas y assister, c'est pourquoi, j'aimerais partager avec vous les informations que nous allons présenter. J'ai fait circuler une version de document de base, un document préliminaire de

base. J'ai reçu des contributions du Pérou et d'autres membres de la communauté.

Je vais vous faire parvenir une nouvelle version de ce document préliminaire. Nous passons à la diapo suivante. Pour ceux qui ne sont pas tout à fait au courant de ce processus à partir du communiqué du GAC de Durban l'année dernière. On a eu un mandat qui disait que l'ICANN et le GAC allaient travailler ensemble pour mettre à jour le guide de candidature afin d'y considérer la protection des noms qui ont une signification religieuse, culturelle etc.

C'est pour cela que ce sous-groupe a été créé. Nous avons donc préparé un document de base à partir des différents commentaires avec les différentes modifications. Le premier document préliminaire a été circulé en février 2013. Il a été préparé par l'Argentine. Nous avons reçu des commentaires à Singapour et cela était présenté devant le GAC.

Nous avons reçu encore des commentaires à partir desquels nous avons fait une deuxième version préliminaire après la décision du conseil d'administration de respecter la décision du GAC par rapport à.amazone. C'était donc un document important en ce qui concerne la protection des noms géographiques et les marques de pays dans le guide de candidature. Donc, ce nouveau document de base, cette version préliminaire que je vous ai distribuée.

Dans ce document, il y a les actions, les antécédents, les actions qui pourraient être prises pour protéger les noms géographiques ainsi que le documents des experts qui a été demandé par le conseil d'administration par rapport à.amazone, les meilleures pratiques et le

texte amélioré, suggéré pour le guide de candidature. Ce que ce document n'inclut pas et il est important de dire que dans la première version proposer la création de liste ou réservoir de noms géographiques et tous les commentaires que nous avons reçus semblaient ne pas être en faveur de cette idée. Apparemment, cette idée apparaissait comme quelque chose de compliqué à mettre à jour.

C'est pourquoi nous avons donc décidé de retirer cette du document préliminaire. Nous avons proposé de créer un « réservoir » de meilleures pratiques et puis l'utilisation de noms géographiques au second niveau, nous avons pensé que ce n'était pas le moment approprié d'en parler. C'est pour ça que ces points n'ont pas été inclus dans le document.

Par la suite, nous avons inclus les mesures que l'on pouvait prendre au niveau national ou régional pour élargir par exemple la liste de l'ISO 31662 et d'autres listes pour pouvoir mieux diffuser ces informations dans les pays qui ne connaissent pas vraiment le processus ou les réunions de l'ICANN.

Nous passons à la diapo suivante. Merci. Vous voyez ici certaines suggestions pour incorporer un nouveau texte au guide de candidature. Vous l'avez sur le document, je ne vais donc pas le lire. La diapo suivante suggère un texte à ajouter au guide de candidature. La liste des noms qui sont mentionnés dans le guide de candidature ou tout autre guide de candidature devrait être prise à titre d'exemple de référence et non pas comme une liste exhaustive pour éviter la révision d'autres noms qui ne sont pas inclus dans cette liste.

Ce que vous voyez sur la diapo, c'est l'avis des experts demandé par le conseil d'administration par rapport à .amazon. Ce qui est intéressant c'est que cela rejoint ce qui a été suggéré par l'Argentine, le Pérou et le Chili pour .amazon et .Patagonie. On parle ici du nom d'une marque commerciale et cela nous permet d'avoir cet antécédent pour d'autres gTLD de ce type.

Nous passons à la diapo suivante. Je vais faire référence au dernier paragraphe où l'on dit que le propriétaire d'une marque ne peut revendiquer ce droit comme étant un droit pour utiliser cette marque pour les produits et services spécifiés y compris dans un gTLD. Le texte qui a été présenté par l'Argentine quand elle contesté l'enregistrement de .Patagonie devant la chambre internationale de commerce, c'est à cette contestation que l'on fait référence ici.

Donc, nous avons pensé à enlever les listes, mais il nous fallait à ce moment-là pouvoir développer des orientations des directives par rapport aux meilleures pratiques pour que les sociétés souhaitant obtenir un nouveau gTLD puissent avoir une référence. Sur la base des recherches qui avaient été menées, nous essayons de voir quel pourrait être les différentes significations des chaînes de caractères qui sont demandés pour qu'il n'y ait pas de surprise. Il peut s'agir du nom de pays ou une partie d'un pays ou un fleuve.

Donc, s'il y a des doutes, une meilleure pratique pourrait consister à faire en sorte que le candidat puisse être en contact avec le pays concerné que ce soit une région, un pays, une ville etc.

D'autres idées en termes de meilleures pratiques, élargir les efforts de diffusion dans les pays qui n'ont pas beaucoup de contribution ou de candidature. Il y a peu de candidature en Amérique Latine et en Afrique. Donc, de cela nous montre qu'il faut nous améliorer là-dessus, établir aussi un processus clair pour arriver à un consensus entre les candidats et les gouvernements pour les gTLD qui sont demandé.

Le Pérou a suggéré également que l'ICANN adopte des principes de base du droit international. Mais Lagros en a parlé hier. Les étapes à suivre, établir un groupe de travail intercommunautaire pour développer ces changements qui ont été proposé comme par exemple le guide de candidature, les meilleures pratiques, renforcer les initiatives de sensibilisation au sein de l'ICANN et entamer un dialogue en profondeur pour établir une procédure de règlement de litiges neutre et efficace.

La prochaine présentation sera le 29 juin à 9 heures du matin. Ceux qui sont intéressés, vous êtes les bienvenues à participer à cette réunion. Il y aura donc une version mise à jour du document qui sera circulée au groupe de travail et au GAC.

TRACY HACKSHAW:

Merci l'Argentine. Je vais donner la parole à l'Australie pour qu'elle fasse un résumé.

AUSTRALIA:

Merci. Je ne sais pas s'il y a des commentaires des membres du GAC par rapport à cette présentation qui a été proposée et qui sera utilisée

pendant la réunion de mercredi avec la communauté. Je vois l'Italie et le Singapour.

ITALY:

Merci beaucoup pour le travail exceptionnel de ce groupe de travail. Je suis content que vous ayez développé ces propositions. Je recommande que puisque on ne peut trop prévoir quel délai va s'écouler depuis maintenant jusqu'à la prochaine série. On ne sait pas si elle se ferait dans trois ans ou quatre ans. Et puisqu'il y a des centaines de nouveaux gTLD qui pourront être considérés, je suggère que puisque cela est aussi lié à d'autres candidatures qui pourront se présenter, je propose que le panel tienne compte de ce qui est prévu dans l'affirmation d'engagement pour promouvoir la concurrence, le choix du consommateur.

Je pense qu'il s'agit d'un forum multipartite, multi parties prenantes, et donc, nous pouvons donner énormément d'informations au groupe de travail du GAC. Tout cela est connecté parce que le GAC a également dit qu'il fallait déterminer la mise en œuvre du premier appel et l'ICANN devrait donc analyser les résultats obtenus et tirer les apprentissages avant de pouvoir rédiger un nouveau guide de candidature.

AUSTRALIA:

Oui, je pense que nous sommes d'accord par rapport à cela et c'est l'un des processus clés. Il nous faut donc réviser cette première série avant de passer à la deuxième série et j'espère donc que ce groupe de travail travaillera en parallèle avec ce processus afin que l'on puisse contribuer

donc à ce processus au sein du GAC. Nous devons nous préparer pour les nouvelles séries. Donc, merci l'Italie d'avoir mis l'accent sur ce point. Le Singapour.

SINGAPORE:

Merci Peter. Bonjour à tous. On aimerait remercier le groupe de travail pour ce rapport qui nous a donné énormément d'informations. J'ai une question concernant l'article 4 quand vous parlez de l'interprétation et de la différence entre les marques commerciales et les nouveaux gTLD. Ma question est la suivante: est-ce que cela revient à contester les UDRP, ceux qui ont été utilisé par les ccTLD par les pays? Parce que si UDRP accorde le droit au titulaire de marques à résoudre leurs litiges de cette manière.

Dans l'article 4, je crois que les titulaires de marques n'ont pas le droit pour les ADRP ou les UDRP parce que nous permettons aux titulaires de marques de pouvoir résoudre des litiges. Le groupe de travail pourrait peut-être m'expliquer donc quelle est la différence entre l'UDRP lorsqu'on accorde le droit aux titulaires de la marque.

AUSTRALIA:

Merci le Singapour. C'est un point intéressant. Je tiens à y répondre, mais je vois qu'Olga voudrait le faire.

OLGA CAVALLI:

Le texte inclut dans la version préliminaire du texte fait partie de l'avis du groupe d'experts au conseil d'administration. C'est intéressant de

pense aux UDRP, mais j'ai l'impression que cela correspondrait au second niveau et non pas pour le gTLD ou le TLD. Mais je pourrai me renseigner et inclure ces informations dans la version préliminaire. Peter, je ne sais pas si tu veux ajouter quelque chose.

AUSTRALIA:

Merci Olga. Je pense que c'est une question très importante et qui est au cœur de ce que fait le groupe de travail et ce que la communauté veut le groupe de travail fasse. Tout ce qui a trait aux noms géographiques notamment aux noms géographiques et tout ce qui est lié à la communauté, l'une des tensions que l'on peut voir c'est lorsqu'il y a une partie ou plusieurs parties qui ont le même intérêt par rapport à la même chaîne de caractère et voir comment ces différents intérêts peuvent être résolus.

La communauté à ce moment-là dans le processus de candidature communautaire, il y a des titulaires qui peuvent obtenir le soutien de leurs communautés. A ce moment-là, ils ont une priorité dans le processus. Dans d'autres cas, ils peuvent avoir le droit de contester une candidature. Et ce qu'on a vu dans le domaine de noms géographiques c'est que les gouvernements, bien entendu, peuvent suivre le processus de l'avis du GAC, mais peuvent aussi contester ou utiliser ce processus de contestation de la communauté et ce sont donc des processus ou des instances où les parties veulent revendiquer leurs droits.

Comment peut-on gérer donc ces différents droits? Qu'est-ce que cela veut dire? Dans l'avenir, ce que nous allons analyser c'est une meilleure gestion de ces différents problèmes. Dans cette première série, il y a des

sociétés qui ont demandé à avoir un gTLD correspondant à une marque commerciale et il y a plusieurs gouvernements qui sont intéressés à ce même nom géographique pour des questions de souveraineté, d'intérêt national etc.

Essayons de partir des avis différents. Donc, la question, à ce moment-là, de savoir comment va-t-on gérer des situations à l'avenir? Est-ce que les solutions que l'on a apporté dans cette série ont été efficaces. A-t-on obtenu des bons résultats pour les parties intéressées. C'est une question intéressante. C'est un défi pour nous à partir de ce que nous avons pu voir dans cette série avec des gTLD à haut profil comme celui de.amazone. Il y a eu beaucoup d'avis juridiques pour voir quel étaient les différents droits, les priorités des uns et des autres et je pense donc que la communauté pourra tirer profit de l'analyse que nous pourrions faire de ce processus et en ce moment en particulier, je ne peux pas vous donner une réponse exacte.

DENMARK:

Merci Olga pour cette présentation et merci à tous. J'aimerais dire que nous sommes d'accord avec l'Italie. Le processus de révision des AOC. L'affirmation d'engagement est en cours. Les experts donc réviser ces engagements, cette affirmation d'engagement et je crois qu'il est très important que ce groupe de travail et le GAC puissent alimenter ce processus pour que l'on puisse avancer de façon cohérente afin d'assurer la cohérence de notre travail.

AUSTRALIA: Merci le Danemark. Le Liban.

LEBANON: Je m'excuse de dire cela, mais il est déjà 10 h et je demanderai au groupe de travail puisque maintenant il nous faut travailler. Donc, il faut parler avec le groupe de la GSE de l'ICANN et nous, on doit quitter la salle. Donc, voilà.

AUSTRALIA: A moins qu'il y ait des questions, donc je vais juste vous dire qu'on a dit hier que notre point que sur lequel on pourrait travailler c'est la question des OIG. Après la session, j'ai parlé avec certains collègues des OIG et je pense que nous pourrions progresser beaucoup ici à Londres, voir si l'on doit analyser d'autres questions au sein de ce groupe de travail. Si quelqu'un veut diriger ce travail, il sera la bienvenue.

Si vous êtes intéressé, je vous prie de me le dire pour si nous pouvons avancer et faire des progrès ici à Londres. Merci à tous et maintenant, on va passer à la pause-café.

TRACY HACKSHAW: Merci. Oui, nous avons une pause-café. Donc, je vous demande de revenir à 10h30 pile pour pouvoir commencer notre prochaine session. Nous allons parler donc de transfert du rôle de supervision de la fonction IANA et comment renforcer la responsabilité de l'ICANN. 10h30 pile s'il vous plait. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]